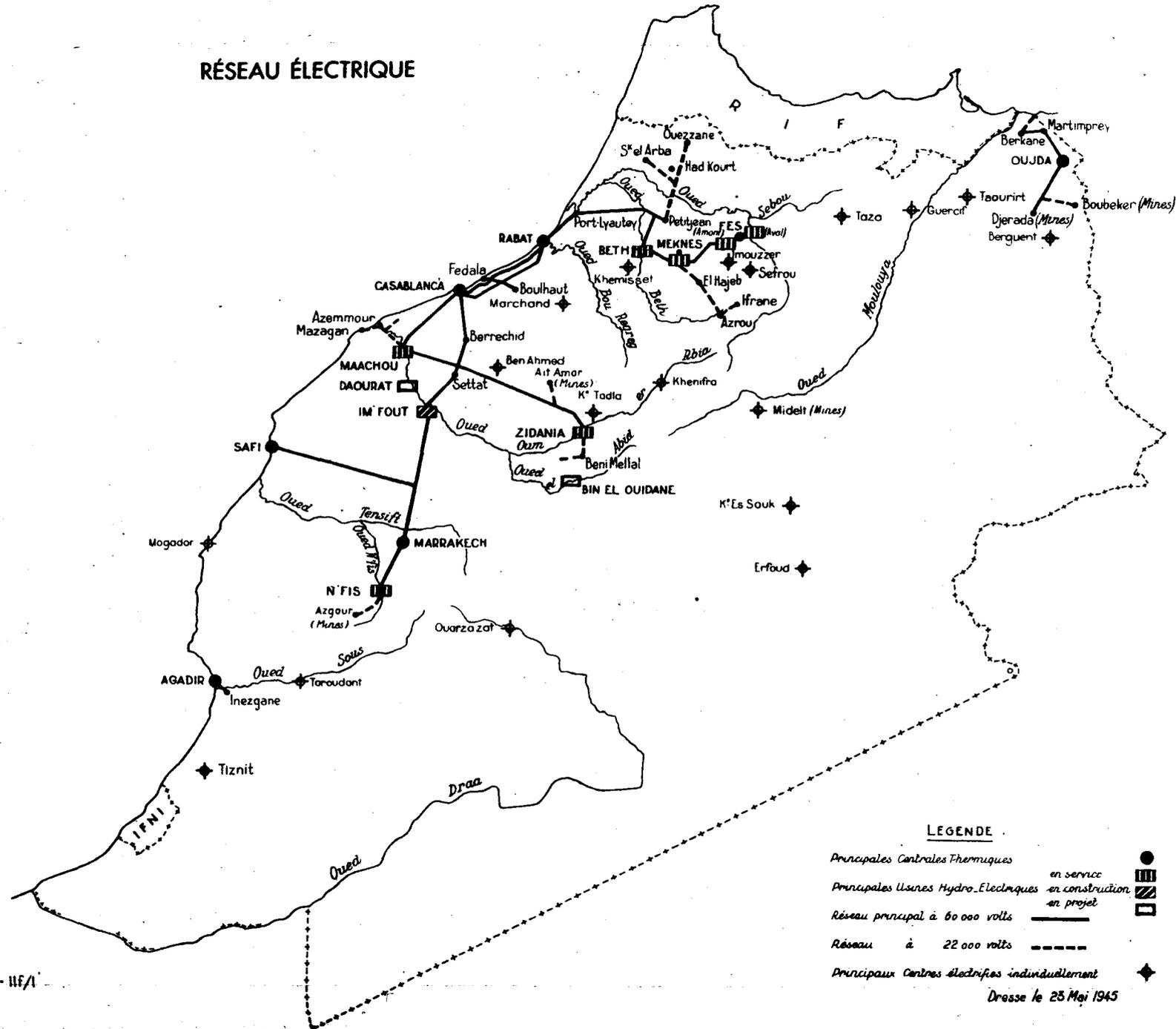


3. — PRODUCTION INDUSTRIELLE.

RÉSEAU ÉLECTRIQUE



LEGENDE

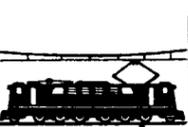
- Principales Centrales Thermiques
- Principales Usines Hydro-Electriques
- Réseau principal à 60 000 volts
- Réseau à 22 000 volts
- Principaux Centres électrifiés individuellement

Dresse le 25 Mai 1945

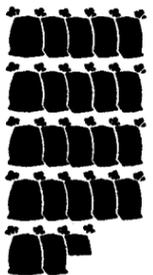
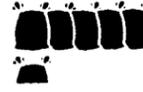
N° HE/A

CONSOMMATION D'ELECTRICITE AU MAROC PAR UTILISATEURS

(Chaque signe entier représente 1 million de KWH)

| ANNÉES | BESOINS DOMESTIQUES | GROSSE INDUSTRIE | C. F. M. | MINES | PETITE INDUSTRIE | POMPAGES COLONS | POMPAGES VILLES | ECLAIRAGE PUBLIC | ALLIES | CONSOMMATION TOTALE |
|----------------------------------|---|---|---|---|--|---|---|---|---|---------------------|
| |  |  |  |  |  |  |  |  |  | |
| 1938 | ████████████████████ | ████████████████████ | ████████████████████ | ████████████████████ | ████████████████████ | ████████████████████ | ████████████████████ | ████████████████████ | | 119,5 |
| 1939 | ████████████████████ | ████████████████████ | ████████████████████ | ████████████████████ | ████████████████████ | ████████████████████ | ████████████████████ | ████████████████████ | | 133,5 |
| 1940 | ████████████████████ | ████████████████████ | ████████████████████ | ████████████████████ | ████████████████████ | ████████████████████ | ████████████████████ | ████████████████████ | | 149,0 |
| 1941 | ████████████████████ | ████████████████████ | ████████████████████ | ████████████████████ | ████████████████████ | ████████████████████ | ████████████████████ | ████████████████████ | | 178,0 |
| 1942 | ████████████████████ | ████████████████████ | ████████████████████ | ████████████████████ | ████████████████████ | ████████████████████ | ████████████████████ | ████████████████████ | | 191,5 |
| 1943 | ████████████████████ | ████████████████████ | ████████████████████ | ████████████████████ | ████████████████████ | ████████████████████ | ████████████████████ | ████████████████████ | ████████████████████ | 172,5 |
| 1944 | ████████████████████ | ████████████████████ | ████████████████████ | ████████████████████ | ████████████████████ | ████████████████████ | ████████████████████ | ████████████████████ | ████████████████████ | 174,5 |
| 1945 1 ^{er} Semestre | | | ████████████████████ | ████████████████████ | | ████████████████████ | ████████████████████ | | | |

CONSOMMATION DU CHARBON AU MAROC PAR UTILISATEURS

| ANNÉES | RESSOURCES (en milliers de tonnes) | | UTILISATION (chaque sac entier représente 5.000 tonnes) | | | | | |
|--------|---|---|---|--|---|---|---|---|
| | PRODUCTION LOCALE | IMPORTATIONS | INDUSTRIE | CENTRALES ELECTRIQUES | C. F. M. | MINES | BESOINS DOMESTIQUES | ALLIES |
| |  |  |  |  |  |  |  |   |
| 1939 | 57,5 | 125,0 |  |  |  |  |  | |
| | 182,5 | | | | | | | |
| 1940 | 100,0 | 65,0 |  |  |  |  |  | |
| | 165,0 | | | | | | | |
| 1941 | 97,5 | 145,0 |  |  |  |  |  | |
| | 242,5 | | | | | | | |
| 1942 | 127,5 | 112,5 |  |  |  |  |  | |
| | 240,0 | | | | | | | |
| 1943 | 100,0 | 130,0 |  |  |  |  |  | |
| | 230,0 | | | | | | | |
| 1944 | 132,5 | 147,5 |  |  |  |  |  |  |
| | 280,0 | | | | | | | |
| 1945 | 185,0 | 145,0 |  |  |  |  |  | pour mémoire 800 Tonnes |
| | 330,0 | | | | | | | |

CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ AU MAROC

(Voir graphique ci-contre)

Pays neuf, le Maroc a été, dès le début, un terrain particulièrement favorable aux applications de l'énergie électrique sous toutes ses formes.

Le graphique ci-contre indique, sous forme d'isotypes, la répartition de la consommation d'électricité, depuis l'année 1938, par grandes catégories d'utilisateurs.

On remarquera que les trois gros consommateurs sont les chemins de fer, la grosse industrie et les besoins domestiques, qui, à eux trois, absorbent en moyenne près de 80 % de la production.

Il n'est pas étonnant de constater que les besoins domestiques représentent plus du tiers de cette consommation, lorsqu'on sait que toutes les installations européennes ont été dotées, dès le début, des appareils et aménagements les plus modernes comportant l'emploi presque exclusif de l'électricité.

Pour le premier semestre de 1945 les renseignements présentés sont simplement partiels en raison de la difficulté de chiffrer rapidement et avec précision la consommation d'électricité, répartie entre de très nombreux usagers, des besoins domestiques comme de la grosse et petite industrie. La répartition complète de la consommation d'électricité de ce semestre sera donnée dans le prochain bulletin.

PRODUCTION D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DANS LA ZONE FRANÇAISE DU MAROC DE 1925 A 1944 (millions de kilowatt-heures)

| | Production hydraulique | Production thermique |
|-----------|------------------------|----------------------|
| 1925-1926 | 13 | |
| 1926-1927 | 19 | |
| 1927-1928 | 34 | |
| 1928-1929 | 45 | 53 |
| 1929-1930 | 34 | 64 |
| 1930-1931 | 13 | 78 |
| 1931-1932 | 33 | 98 |
| 1932-1933 | 48 | 110 |
| 1933-1934 | 52 | 120 |
| 1934-1935 | 21 | 122 |
| 1935-1936 | 34 | 123 |
| 1936-1937 | 10 | 132 |
| 1937-1938 | 15 | 144 |
| 1938-1939 | 12 | 159 |
| 1939-1940 | 22 | 177 |
| 1940-1941 | 32 | 213 |
| 1941-1942 | 47 | 228 |
| 1942-1943 | 59 | 208 |
| 1943-1944 | 79 | 212 |

L'INDUSTRIE DES CONSERVES ALIMENTAIRES AU MAROC DEPUIS 1939

La production des conserves revêt au Maroc une importance croissante. Elle embrasse à la fois les fabrications de conserves de poissons, de légumes et de fruits.

Conserves de poissons

Après vingt-deux années d'expérience, cette industrie de transformation de la pêche a pris au Maroc une place qui permet de la considérer à juste titre, suivant les chiffres de production, comme l'un des atouts principaux de l'économie générale.

En 1939, cinquante usines travaillaient déjà dans cette branche et se répartissaient comme suit entre les divers ports :

| | |
|--------------|----|
| Casablanca | 19 |
| Fedala | 6 |
| Rabat | 1 |
| Port-Lyautey | 1 |
| Mazagan | 2 |
| Safi | 19 |
| Agadir | 2 |

A côté de ces entreprises, dont l'activité est plus spécialement consacrée à la mise en conserves de poisson à l'huile, il existe également pour la salaison et la fumaison du poisson un important équipement installé dans cent vingt-neuf ateliers.

Mais si, depuis 1940, le tonnage de fabrication suivant ce dernier procédé a acquis de l'importance, il est fort probable que les ateliers ne conserveront pas une activité aussi grande dès qu'une stabilisation du ravitaillement de la métropole et de ses colonies sera réalisée. Par contre, l'industrie des conserves en boîtes, qui jusqu'alors n'a cessé de se développer, est susceptible d'une plus large extension avec la reprise des courants normaux d'exportation.

Le rapprochement des chiffres de production au cours des dix dernières années situe l'importance approximative de cette branche (base : caisse 1/4 club 30).

| | |
|--------------------|-----------------------------|
| Campagne 1935-1936 | 330.000 caisses 1/4 club 30 |
| — 1936-1937 | 380.000 — — |
| — 1937-1938 | 480.000 — — |
| — 1938-1939 | 590.000 — — |
| — 1939-1940 | 520.700 — — |
| — 1940-1941 | 557.000 — — |
| — 1941-1942 | 305.800 — — |
| — 1942-1943 | 259.500 — — |
| — 1943-1944 | 251.300 — — |
| — 1944-1945 | 301.000 — — |

Les chiffres cités ci-dessus permettent d'observer que, depuis 1941, le tonnage fabriqué a diminué sensiblement, et cette baisse est due presque exclusivement à deux causes :

1° A la pénurie de ravitaillement en fer-blanc et en huile ;

2° Aux difficultés qui, à partir de 1942 surtout, sont nées des mesures militaires ayant empêché les pêcheries maritimes de réaliser leurs tonnages habituels.

Dans ces conditions, l'ensemble des cinquante usines actuellement équipées ne travaillent qu'à peu près à 50 % de la capacité théorique totale de production qui est d'environ 1.100.000 caisses 1/4 club 30 par an.

Jusqu'en 1939, la majeure partie de cette production des conserveries, après satisfaction de la consommation locale absorbant suivant les années de 20.000 à 30.000 caisses, a été orientée sur l'exportation, d'une part vers la métropole qui a reçu 68.000 quintaux en 1938, dont 53.000 quintaux représentant 200.000 caisses environ, au titre du contingent en franchise, d'autre part vers les pays étrangers acheteurs en 1938 de 76.000 quintaux.

A partir de cette date, la fabrication des conserves de poisson a contribué pour une large part, malgré sa forte diminution, au ravitaillement de la population, à la constitution d'un stock de sécurité et aux approvisionnements des armées-alliées.

On peut penser que, dans l'avenir immédiat, la question des contingents sur la métropole ne se posera pas, la métropole devant certainement pouvoir importer une très large partie de notre production. Par ailleurs, le marché mondial est, de son côté, certainement susceptible d'absorber le reliquat de notre production, même si celle-ci atteint un développement important.

D'autre part, l'administration aussi bien que les conserveurs devront également, dans l'avenir, se préoccuper de la question des prix à l'exportation, vers le marché mondial, ce point ayant une importance capitale en raison de la concurrence qui se manifesterà à ce moment-là, notamment pour les conserves en provenance du Portugal.

Il conviendra donc que le Maroc soit en mesure de lutter avec les autres pays producteurs s'il veut reconquérir la place qu'il occupait déjà avant les hostilités.

A l'heure actuelle, le nombre des usines n'est pas susceptible de varier, le Gouvernement ne délivrant pas de nouvelles autorisations d'installation pour les fabriques de conserves de poissons en boîtes.

Dès que les circonstances le permettront, l'administration marocaine laissera à la disposition des industriels une partie de leurs fabrications pour leur permettre de reprendre contact avec leur clientèle habituelle, aussi bien française qu'étrangère. Cependant, les contingences qui nous sont imposées cette année en matière de ravitaillement intérieur ne permettront pas d'entrer dans cette voie en 1945.

Conserves de légumes

Cette industrie est représentée au Maroc par 7 usines uniquement spécialisées dans cette production, auxquelles s'ajoutent 6 autres établissements se livrant à une activité mixte dans le domaine de la conserve (conserves de légumes, de fruits et de poissons).

Ces usines sont surtout spécialisées dans la fabrication des conserves de petits pois et de haricots verts.

La production, interrompue complètement pendant les années 1942 et 1943, en raison de la guerre, est donnée, à partir de 1939, par le tableau ci-dessous :

| | | |
|--------|------|---|
| Années | 1939 | : 47.756 caisses, soit 2.387.000 boîtes 4/4 ; |
| | 1940 | : 28.964 — 1.448.200 — |
| | 1941 | : 9.684 — 484.200 — |
| | 1942 | : néant |
| | 1943 | : néant |
| | 1944 | : 19.266 — 963.300 — |
| | 1945 | : 9.412 — 470.600 — |

Le fléchissement enregistré pour 1945 provient de la récolte déficitaire des primeurs due à l'excessive sécheresse.

Il est néanmoins possible de présumer que dans l'avenir l'industrie des conserves de légumes du Maroc reprendra toute son activité car la qualité de ses fabrications était particulièrement appréciée.

Confitures et pulpes de fruits

Les usines et ateliers outillés pour cette production sont au nombre de 37 au Maroc. Leur capacité annuelle est de l'ordre de 8.000 tonnes environ, avec une capacité théorique totale de 11.000 tonnes.

Pour les confitures, la production est la suivante depuis 1939 :

| | | |
|------|-------|------------|
| 1939 | | 800 tonnes |
| 1940 | | 1.100 — |
| 1941 | | 1.700 — |
| 1942 | | 3.600 — |
| 1943 | | 4.250 — |
| 1944 | | 5.000 — |
| 1945 | | 1.150 — |

Comme pour les légumes, la sécheresse a entraîné une très forte diminution de l'approvisionnement des confiteries et pulperies de fruits au cours de la campagne de 1945.

Fourniture de conserves aux armées

En 1943, les conserveries de poissons ont travaillé en partie, en application du contrat passé avec le Ministry of Food à Londres. Il a été livré à ce titre 175.600 caisses de conserves de sardines à l'huile.

D'autre part, il a été livré aux intendances françaises :
 Conserves de poissons (base 1/4 club 30). 87.480 caisses
 Confitures 2.035 tonnes
 Conserves de légumes Néant

En 1944, il a été débloqué pour les intendances françaises :

| | |
|---|-----------------|
| Conserves de poissons (base 1/4 club 30). | 267.500 caisses |
| Confitures | 3.130 tonnes |
| Conserves de légumes | 915 — |
| Concentré de tomates | 78 — |

En outre, il a été livré à l'armée américaine 481 tonnes en confitures.

LES FIBRES TEXTILES ET LEURS INDUSTRIES DE TRANSFORMATION AU MAROC

A. — Fibres animales.

1° Laine. — L'élevage du mouton se pratique sur toute l'étendue du Maroc. Les principaux terrains de parcours en sont, du sud au nord : le Haut-Atlas, la plaine des Rehamna, le plateau des Doukkala et du Tadla, le Moyen-Atlas, les territoires des Zemmour et des Beni-Ahsèn, le Rharb, les régions de Meknès, de Fès et de Taza, et aussi tous les plateaux à l'est de la Moulouya qui constituent les pâturages du groupe des Beni-Guil.

Tout en tenant compte des variations assez fortes du cheptel ovin, une campagne moyenne de laine de tonte, évaluée d'après le chiffre des transactions du marché lainier libre, peut être estimée à 15.000 tonnes dans les années normales d'avant-guerre.

Jusqu'en 1939, il n'existait au Maroc que deux usines de filature et tissage tirant parti d'une fraction de cette production ; les autres usines, de création récente, ont été équipées avec du matériel d'occasion acquis en France entre 1940 et 1943. La Société africaine de filature et de tissage (S.A.F.T.) absorbait à elle seule un millier de tonnes de laine en suint pour fabriquer du drap administratif et militaire, de la bonneterie et des tapis manufacturés.

Depuis 1940, en raison de la hausse continue du prix de la laine, une collecte fut instituée, mais limitée aux besoins de l'industrie européenne et de l'artisanat

contrôlé, le reliquat de la tonte étant l'objet de transactions intérieures libres.

Au cours de la période allant de 1940 à 1945 inclus, en prenant comme base les approximations du service de l'élevage, la production moyenne annuelle de laine en suint, accusant un fléchissement de 1/3 de la précédente, se chiffre à 10.000 tonnes, soit une production globale de laine en suint de 60.000 tonnes pendant ces six dernières années.

Sur cette quantité, la collecte pour les besoins indiqués a porté :

| | TONNES |
|--------------------|---------|
| En 1940, sur | 4.145,3 |
| 1941, — | 4.408 |
| 1942, — | 5.801,5 |
| 1943, — | 2.394 |
| 1944, — | 3.664,2 |
| 1945, — | 4.000 |

Soit, au total, sur

Les usines marocaines de filature et de tissage assurent, pour la plupart, le lavage de la laine mise à leur disposition ainsi que la teinture et les apprêts.

Six entreprises, consommant actuellement les 820 tonnes mises à leur disposition pour 1945, concourent à la transformation de la laine marocaine en filés divers (utilisés ultérieurement par l'artisanat), en tissus de laine pour habillement, en couvertures, etc. Plusieurs d'entre elles fournissent également des articles de bonneterie, concurremment avec quelques ateliers de tricottage et de bonneterie spécialisés.

A côté de cette industrie européenne, l'artisanat, qui absorbe, pour 1945, 120 tonnes du contingent contrôlé, participe au ravitaillement en tissus sous forme, notamment, de fournitures importantes pour l'habillement des troupes supplétives, des organisations de polices locales et pour la fabrication de couvertures.

Pour que les usines marocaines, actuellement en état de marche, ou près de l'être, soient en mesure de produire, au maximum, soit 5.000 à 6.000 tonnes de laine en suint par an, il leur faudrait un équipement complémentaire comprenant, notamment :

- 2.000 broches de renvideur ;
- 2.000 broches de continu, avec assortiment de carde correspondant ;
- 200 métiers en grande laize pour draperie, avec leurs compléments d'ourdissiers, de bobinoirs et autres appareils.

2° *Poils*. — Divers poils d'animaux reçoivent de multiples applications, et parmi eux, les poils de chèvre dits « ciselés », c'est-à-dire tondus sur l'animal vivant, servent à la confection des scourtins. Les poils triés et classés, notamment le crin de cheval, sont employés en broserie et en matières premières pour cette industrie.

L'ensemble de cette production s'élève à 200 tonnes par an.

B. — Fibres végétales.

1° *Coton*. — Commencée seulement en 1939, la culture du coton fit de rapides progrès, grâce à la mise en valeur de terrains irrigués de l'Oum-er-Rebia par l'Office des Beni-Amir à Fkih-Bensalah.

L'Union cotonnière de l'Empire français, qui a remplacé l'ancienne Coopérative cotonnière, s'occupe d'assurer l'égrenage de la récolte au moyen d'une station installée à Ouezzane, mais le matériel en service est insuffisant et une installation supplémentaire complète est attendue de France, pour permettre l'égrenage total de la récolte.

Depuis 1939, les productions annuelles de coton brut sont les suivantes :

| | |
|------------|--------------|
| 1939 | 360 tonnes ; |
| 1940 | 650 — |
| 1941 | 1.100 — |
| 1942 | 840 — |
| 1943 | 1.260 — |
| 1944 | 1.501 — |
| 1945 | 1.918 — |

La récolte de 1945 a été obtenue sur une superficie cultivée de 1.600 hectares situés dans les régions du Rharb et d'Oued-Zem.

Le tableau ci-dessous donne, par région, la progression des plantations de coton chiffrées en hectares depuis 1939.

| | 1939 | 1940 | 1941 | 1942 | 1943 | 1944 | 1945 |
|---------------------|------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Oujda | — | 180 | 100 | 60 | Néant | Néant | — |
| Rharb et divers ... | — | 1.300 | 800 | 350 | 342 | 500 | 100 |
| Oued-Zem | — | 620 | 400 | 990 | 2.800 | 2.300 | 1.500 |
| TOTAUX... | 700 | 2.100 | 1.300 | 1.400 | 3.142 | 2.800 | 1.600 |

Le rendement de cette culture nouvellement introduite sur le sol marocain et la qualité exceptionnelle du coton produit, constitué de fibres à longues soies équivalentes au « guizah 7 » égyptien, méritent la construction d'une importante usine spécialisée dans l'égrenage, le lavage, la filature et le tissage du coton brut.

Jusqu'alors, la faible quantité de coton égrené est absorbée en partie par l'artisanat local et par deux usines de filature et de tissage de faible capacité. Mais le produit ouvré est d'un prix de revient élevé, et est absorbé par la consommation locale sous forme de fils à tricoter et de haïks.

Une installation équipée de 2.000 broches pour coton à longue soie et matériel correspondant permettrait de traiter environ 700 tonnes par an de la récolte, et produirait une très belle qualité de fil à coudre ainsi que des filés, par utilisation des linders et des déchets d'égrenage, qui pourraient approvisionner l'artisanat marocain.

L'appoint de métiers à tisser en 100 de large avec matériel d'ourdissage et de bobinage rendrait possible la fabrication d'une percale de choix. En outre, la bonneterie trouverait dans cette production une ressource précieuse par l'adjonction de métiers circulaires adaptés à la fabrication des chaussettes et des sous-vêtements.

2° *Chanvre*. — Le chanvre marocain, récolté principalement dans la région de Marrakech et en moindre quantité dans celle de Fès, était avant-guerre presque entièrement utilisé par l'artisanat.

Depuis s'est créée une industrie européenne comprenant dix-huit établissements de corderie et de ficellerie pour subvenir aux besoins de l'armée, de la marine, de la pêche et du commerce privé.

Les superficies évaluées en hectares se répartissent comme suit :

| | 1941 | 1942 | 1943 | 1944 |
|---------------------------|------|------|------|------|
| Région de Fès | 300 | 165 | 150 | 80 |
| Région de Marrakech | 500 | 430 | 535 | 362 |
| Rharb | 6 | 33 | 13 | — |
| | 806 | 628 | 698 | 442 |

Afin de faire échec à la spéculation cherchant à raréfier le produit, et pour assurer aux usines des conditions normales de fonctionnement, la collecte du chanvre fut instituée à partir de 1942. Malgré cette précaution et, surtout, à cause de la sécheresse de cette année qui a compromis la récolte, les usines sont dans le marasme, faute de matières premières suffisamment abondantes.

En raison de sa dissémination entre les mains des indigènes, la production peut être difficilement évaluée ; elle s'estime comme suit depuis 1939 :

| | | |
|------|-------|--------------|
| 1939 | | 400 tonnes ; |
| 1940 | | 600 — |
| 1941 | | 750 — |
| 1942 | | 750 — |
| 1943 | | 800 — |
| 1944 | | 350 — |
| 1945 | | 150 — |

Cette industrie de la corderie et de la ficellerie, qui a rendu de nombreux services au Maroc pendant ces dernières années, se maintient grâce au traitement d'une autre plante fibreuse, « le sisal ».

3° *Le sisal*. — En dehors de la sisaleraie, partiellement exploitée, de Mogador, tout le sisal mis en œuvre provient de l'importation. La production moyenne annuelle est de 100 tonnes, donnant 50 à 60 tonnes de filasse ; malheureusement le manque de machines spéciales, dites « raspador », nécessaires pour le rendement de cette plante, entrave l'essor de son industrie.

4° *La ramie*. — La société française « Le Comptoir linier » a créé une plantation de 40 hectares environ de ramie, et produit déjà de faibles quantités de tissu industriel pour sacherie et du fil à coudre plus solide que le chanvre, utilisé en cordonnerie et babouche.

5° *Le palmier nain ou doum*. — Cette plante, très vivace, qui pousse spontanément sur certains sols du Maroc, au point de rendre bien souvent malaisées les cultures surtout indigènes, sert à la fabrication du crin végétal.

Les principales régions productrices sont à Mogador, à Safi, dans la Chaouïa, autour des villes de Casablanca, Rabat, Meknès et Fès, enfin près de Martimprey-du-Kiss, dans le Maroc oriental.

Les usines sont en général situées à proximité immédiate des champs de doum et quelquefois assez loin même d'une route. Cette dispersion tient à une disposition administrative qui réserve à chacune d'elles un périmètre minimum de ramassage de 10 kilomètres de circonférence.

Cette industrie de transformation du palmier nain est très importante au Maroc ; elle comportait déjà, en 1939, quatre-vingt-trois usines réparties dans l'ensemble du pays et qui fabriquaient 6.000 tonnes de crin cordé ou cardé par mois exportées vers l'Europe et l'Amérique.

L'arrêt des exportations consécutif aux hostilités a interrompu l'essor de la production qui s'est orientée vers les fabrications de remplacement, telles que : sacs à charbon, paillasse, tapis de débarquement, etc. Cette production, réduite à 10.000 tonnes par an, a cependant permis d'employer presque entièrement le personnel spécialisé des usines de crin végétal.

Actuellement, l'industrie du crin végétal, qui voit se rouvrir ses marchés extérieurs, se trouve dans une situation difficile, en raison de l'usure de son matériel. On peut cependant escompter une production voisine de 40.000 tonnes de qualités courantes en 1946.

6° *L'alfa*. — Cette plante se rencontre au Maroc oriental, dans la région qui s'étend entre Oujda et Tendirara, et principalement sur les hauts plateaux du sud de Berguent. La production de ces nappes alfatières s'élève annuellement à 40.000 tonnes en moyenne et comporte, après triage, deux qualités :

a) L'alfa de papeterie à tiges courtes et moyennes ;

b) L'alfa de sparterie à tiges de 0 m. 40 et plus et destiné à la fabrication de tapis, de nattes.

L'artisanat indigène fabrique, avec cette deuxième sorte de fibre, des nattes et des chouaris. Dans la région de Berkane, la fabrication locale continue à être réputée sous le nom de « nattes Berkanie ».

Après diverses transformations, telles que : rouissage, peignage, teinture, l'alfa est utilisé également en broserie ; il a même pu, dans ce nouvel usage, remplacer très avantageusement certains produits étrangers faisant défaut. Avant-guerre, il était exporté, chaque année, 1 millier de tonnes de matières premières pour broseries dont l'alfa formait la base principale.

Mais l'exportation portait surtout sur l'alfa pour les papeteries, destiné à l'Angleterre, et se chiffrait à 20.000-30.000 tonnes par an.

Depuis 1939, cette exportation est entièrement arrêtée, de même que l'exportation des nappes alfatières. De 1938 à 1944, la production a suivi, de ce fait principalement, la progression décroissante suivante :

| | | |
|------|-------|-----------------|
| 1938 | | 41.000 tonnes ; |
| 1939 | | 15.000 — |
| 1940 | | 20.000 — |
| 1941 | | 2.200 — |
| 1942 | | 8.500 — |
| 1943 | | 3.900 — |
| 1944 | | 1.400 — |

Au cours de cette année, une importante usine de traitement de l'alfa sous toutes ses formes est en projet pour être installée à Berguent, à l'entrée de ces hauts plateaux sur lesquels se développent des kilomètres de nappes alfatières, pour la plupart inexploitées ; sa création contribuera pour beaucoup dans le relèvement des exportations de cette fibre appréciée pour ses multiples applications.

7° *Autres fibres*. — Outre la plantation de ramie dont il est parlé *supra*, d'autres fibres secondaires sont susceptibles d'être traitées au Maroc. Nous citerons, pour mémoire, en liaison avec la future usine de Safi qui envisage leur traitement, la paille de lin oléagineuse, la maserte, le genêt qui recevront bientôt de nombreuses utilisations pour l'emballage, les doublures, la toile tailleur, le fil à coudre industriel, la cordonnerie, la babouche.

On peut déjà noter également l'emploi en broserie de la fibre de palmier-dattier qui n'avait jusqu'alors reçu aucune utilisation. Grâce, en effet, à cette fibre extraite du pédoncule porteur du régime, l'industrie des balais et des brosses a pu très avantageusement remplacer la fibre de coco dont les mouvements nouveaux ont subi très sérieusement les conséquences de la guerre.

*
*
*

Comme l'indique le développement et l'utilisation des diverses plantes inventoriées dans cette étude, le Maroc s'est trouvé en mesure, malgré de faibles moyennes techniques, de faire face à ses besoins les plus urgents au cours des six dernières années, en augmentant la production des fibres animales et végétales et en veillant à leur utilisation rationnelle.

Le rétablissement des prochains courants de matières premières, notamment de la laine, du coton, du sisal, de la fibre de palmier comme du lin et du chanvre, pour ne citer que les plus importantes, modifiera, certes, l'orientation prise. Mais il n'en demeure pas moins que l'impulsion donnée à certains usages acquis par la qualité des fibres de remplacement contribuera à développer la production et la transformation des fibres textiles au Maroc. Aussi l'industrie qui en dérive est-elle appelée à un essor non négligeable que ne décevront ni les rendements, ni les débouchés.